



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 24 septembre 2020

Objet de la délibération

**AUTORISATION DE PROGRAMME RELATIVE AU SCHEMA DIRECTEUR
IMMOBILIER : CREATION**

Le vingt quatre septembre deux mille vingt à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU, Christian LE BOULAIRE, Peggy CACLIN, Marie-Françoise CÉREZ, Claudine CORPART, Michèle DOLLÉ, Yves DOUAY, Thierry FALQUERHO, Yves GUYOT, Aurélia HENRIO, Gwendal HENRY, Martine JOURDAIN, Catherine JULÉ, Jacques KERZERHO, Pierre-Yves LE BOUDEC, Lisenn LE CLOIREC, Jean-François LE CORFF, Anne-Laure LE DOUSSAL, Julien LE DOUSSAL, Pascal LE LIBOUX, Laure LE MARÉCHAL, Fabrice LEBRETON, Stéphane LOHÉZIC, Valérie MAHÉ, Roselyne MALARDÉ, Philippe PERRONNO, Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ, Tiphaine SIRET, Nadia SOUFFOY, Frédéric TOUSSAINT, Joël TRÉCANT

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Michèle LE BAIL à Christian LE BOULAIRE, Julian PONDAVEN à Laure LE MARÉCHAL

Absent(s) :

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Madame CORPART Claudine** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2020.09.020

**AUTORISATION DE PROGRAMME RELATIVE AU SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER :
CREATION**

Rapporteur : Thierry FALQUERHO

Dans le cadre de la démarche de labellisation Cit'Ergie, la collectivité souhaite établir une stratégie immobilière à long terme et une politique de rénovation.

De plus, la Chambre Régionale des Comptes, dans ses recommandations, préconise un Schéma Directeur Immobilier.

C'est pourquoi, va être élaboré le Schéma Directeur Immobilier (SDI) dont la consultation est en cours d'analyse.

Cette étude va se faire sur 2020/2021 et se poursuivra ensuite par différentes actions.

Il est donc proposé de faire une AP/CP comme suit :

	Création AP 24/09/2020	Total
AP	110 000	110 000
CP		
2020	10 000	10 000
2021	100 000	100 000

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,
Vu la délibération du 30 janvier 2020 relative au label Cit'Ergie,
Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 31 août 2020,
Vu l'avis favorable de la Commission Ressources en date du 7 septembre 2020,
Vu le rapport présenté en séance,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la création de l'autorisation de programme relative au SDI ainsi que la répartition des crédits de paiement comme présentée ci-dessus.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU